



Procès-verbal du conseil d'administration du Transport collectif de la MRC de Montmagny (TCA) du mercredi 28 octobre 2020 à **16 h 30**, en présentiel (salle 105) et par visioconférence.

Personnes présentes :

Donald Gilbert, président	Daniel Racine, vice-président
Réjean Cliche, trésorier	Denise Laprise, secrétaire (via Zoom)
France Marois, administratrice	Sylvie Boulet, administratrice
Atossa Reyhani, administratrice (via Zoom, a quitté à 18 h30)	
Donald Veilleux, directeur général, invité	

Ordre du jour

1. Vérification du quorum et ouverture officielle de la rencontre

Constatant avoir le quorum, le président Donald Gilbert ouvre officiellement le CA à 16 h 35

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Le directeur général demande de modifier le point 4 qui devrait se lire : « *Dépôt du PV de l'AGA du 9 septembre 2020 pour information* »

Il demande également d'ajouter « *Programme bonifié d'aide d'urgence au transport collectif des personnes* » au point 9.

Au point 15, Varia, il demande d'ajouter les points : « *Dépôt de 51 500 \$, Budget 2021 et Pacte rural* »

Pour sa part, Sylvie Boulet demande d'ajouter « *Assurance pour les administrateurs* » au Varia

Résolution 2020-10-28-1

Il est proposé par Sylvie Boulet, appuyée de France Marois, d'accepter l'ordre du jour modifié. Adopté à l'unanimité.

Note : le fait que deux administrateurs participent via Zoom et que cinq soient présents occasionne de nombreux problèmes techniques. Ainsi, les personnes via Zoom n'entendent pas (ou très mal) les échanges entre les administrateurs présents, obligeant ainsi le président Donald Gilbert à constamment répéter ce qui a été dit. Une situation à ne pas répéter...

3. Lecture et adoption du procès-verbal du CA du 9 septembre 2020.

Denise Laprise propose les modifications suivantes aux PV du c.a. du 9 septembre 2020 :

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

J'ai proposé comme présidente qu'on modifie le 9.1. par Changement d'adresse au REQ

J'ai proposé l'ajout de 9.5 : Adhésion à la CDC

J'ai proposé l'ajout de 12.2 Résolution pour autoriser d.g., président.e et secrétaire à transiger auprès de RQ-RC-Assurances

8.5 Ajouter après...Patricia prendra la relève.

9.1 Changement d'adresse au REQ :

Nous devrions lire : Denise Laprise, présidente, nous informe avoir vérifié la charte de Transport collectif de la MRC de Montmagny et que celle-ci indique que le siège social est dans les limites de la ville de Montmagny, donc pas de changement à faire à la charte mais seulement le changement d'adresse au REQ. Nos règlements généraux précisent que le siège social est à Montmagny ou à tout autre endroit décidé par le c.a. Monsieur Donald Veilleux nous informe avoir fait les changements nécessaires au Registraire des entreprises.

11. Le point 11 Suspension du CA pour la tenue de l'AGA est devancé et traité après 9.2. à 16h25 10. Ajouter : Denise Laprise, présidente, recommande la reprise des travaux du comité de travail "Développement et partenariat avec Transbéliment.

Résolution 2020-10-28-2

Il est proposé par Sylvie Boulet, appuyée par Réjean Cliche, d'approuver le procès-verbal du 9 septembre 2020, en tenant compte des commentaires de Madame Laprise. Adopté à l'unanimité.

4. Dépôt du procès-verbal de l'AGA du 9 septembre 2020 pour information.

Le procès-verbal de l'AGA est déposé pour information seulement. Il devra être approuvé lors de la prochaine AGA.

5. Suivis du procès-verbal du 9 septembre

Le directeur général informe les administrateurs que toutes les modifications ont été faites au Registraire des entreprises suite au changement des officiers, que le rapport annuel au Registraire des entreprises a été complété pour l'année 2019, et que la demande pour les changements de signataires a été faite chez Desjardins Entreprises et que tout est réglé.

6. Correspondance

6.1 MTQ, Frédéric Boily, au sujet des surplus attribuables au Ministère

Les administrateurs prennent connaissance de la réponse de M. Boily, du MTQ, suite à une demande du dg concernant les surplus attribuables au Ministère.

6.2 MTQ, François Bonnardel, confirmation de la subvention de 150 000 \$ pour 2019

Dans une lettre envoyée à Madame Jocelyne Caron, préfet de la MRC de Montmagny, le Ministre des Transports François Bonnardel confirme la subvention de 150 000 \$ en transport collectif à TCA pour l'année 2019

6.3 MTQ, Frédéric Boily, explications au sujet du dépôt de 16 000 \$ du MTQ

M. Boily a répondu que ce 16 000 \$ provient de la demande que le dg a faite dans le cadre du Plan d'urgence du MTQ. Ainsi, 14 625 \$ s'applique au Collectif et 1 875 \$ à l'adapté

6.4 MRC, Lettre d'appui au Complexe culturel et sportif de santé globale et durable

La MRC de Montmagny a prévu un budget de 170 000 \$ sur deux ans pour le transport de la population du Sud de la MRC de Montmagny (et L'Islet après arrangements avec Transport Sud de L'Islet, l'entente est à faire avec cet organisme) au futur Complexe culturel et sportif de santé globale et durable de Montmagny. À la demande de la directrice générale de la MRC de Montmagny, TCA, en tant que futur partenaire pour le transport, a envoyé une lettre d'appui à la MRC.

Résolution 2020-10-28-3

Il est proposé par Réjean Cliche, appuyé par France Marois, que le CA entérine la lettre d'appui à la MRC. Adopté à l'unanimité.

- 6.5 MRC, Questionnaire pour la police d'assurance des municipalités
Le dg présente un questionnaire qu'il a complété à la demande de l'assureur de la MRC de Montmagny. Sylvie Boulet et Denise Laprise demandent d'avoir les informations détaillées au sujet de l'assurance responsabilité des administrateurs et l'assurance responsabilité professionnelle du personnel. Le dg s'engage à les faire parvenir aux administrateurs.
- 6.6 MTQ, Frédéric Boily, mobilité de la main-d'œuvre entre MRC
Le dg a reçu un appel de Martin Paul de l'entreprise Bardobec qui voulait savoir si TCA pouvait organiser un transport pour d'éventuels employés demeurant à Ste-Justine dans la MRC des Etchemins. Le dg a répondu qu'il devait d'abord vérifier avec le MTQ, puisque le mandat de TCA est pour la MRC de Montmagny seulement. Suite à la demande du DG, M. Boily a répondu que c'est possible s'il y a une entente formelle avec l'organisme de transport collectif desservant la MRC des Etchemins
- 6.7 MTQ, Frédéric Boily, vérification de 2019
M. Boily a fait parvenir un courriel au dg confirmant que toutes les vérifications étaient terminées en regard du rapport d'exploitation au 31 décembre 2019 soumis par TCA
- 6.8 CNESST, lettre au président et réponse de celui-ci
Suite au dépôt d'une plainte pour harcèlement de Patricia Boulet contre le dg, la CNESST a écrit au président Donald Gilbert en lui demandant de compléter et retourner ces documents avant 10 jours. Ces documents ont été envoyés par courriel aux membres du CA le 27 octobre afin qu'ils en prennent connaissance.

Note : comme c'est le dg qui rédige le procès-verbal et qu'il a dû quitter pendant que les administrateurs discutaient de la marche à suivre concernant la plainte de Madame Boulet à son égard, le reste du point 6.8 a été rédigé par Madame Denise Laprise, secrétaire du CA...

Voici un résumé des propos et décisions sur ce point : M. Donald Veilleux a fait un résumé de la situation (voir 7.1.) et déclare que cette plainte est non fondée. M. Veilleux demande la confidentialité sur les informations qu'il nous donne de l'enquête qu'il a menée la concernant. M. Gilbert, président, de même.

M. Veilleux informe le c.a. que Madame Boulet devait reprendre le travail le 3 novembre et qu'elle a demandé à se prévaloir du congé d'assurance-maladie d'une durée de 15 semaines et un relevé d'emploi a été complété à cette fin.

Mme Patricia Boulet a demandé à M. Donald Gilbert président, à rencontrer les membres du conseil d'administration sans la présence de notre directeur général, M. Veilleux. M. Gilbert a répondu par courriel à Madame Boulet, lui mentionnant qu'il souhaite au préalable une rencontre avec elle afin de juger de la pertinence de convoquer le CA sur ce point. Madame Boulet n'a jamais répondu au courriel du président.

Denise Laprise et Sylvie Boulet sont d'avis que Madame Boulet a le droit d'être entendue au CA, comme nous avons entendu M. Veilleux. Denise Laprise demande un tour de table.

Tour de table : Les administrateurs sont d'avis que le conseil d'administration a des obligations et des responsabilités face à la situation qui doit être traitée en toute transparence. Par contre, la majorité des membres du CA sont d'avis que, considérant que Madame Boulet a choisi de porter plainte directement à la CNESST et que l'enquête suivra son cours par cette voie, il est inutile pour le CA de la rencontrer. Il est suggéré de demander un avis juridique ou de consulter un expert afin de nous assurer d'agir pour le mieux dans le respect de notre Politique. Daniel Racine s'en chargera.

Résolution 2020-10-28-4

Il est proposé par Daniel Racine, appuyé par Réjean Cliche, d'approuver les documents qui seront envoyés à la CNESST par notre président Monsieur Donald Gilbert pour répondre à la requête. Denise Laprise inscrit sa dissidence. Adopté à majorité

7. Ressources humaines

7.1 Patricia Boulet. Arrêt de travail depuis le 24 septembre

Patricia Boulet a rencontré un 1^{er} médecin le 24 septembre pour cause d'anxiété au travail. Celui-ci lui a prescrit un repos de 2 semaines et un médicament pour l'aider à mieux dormir. Mme Boulet a ensuite consulté un 2^e médecin qui lui a prescrit un arrêt de travail d'un mois pour cause probable de harcèlement psychologique et physique. Tel que vu au point 6.8, Madame Boulet a également déposé une plainte à la CNESST pour le même motif

7.2 Mayabassim. Proposition d'augmentation de salaire de 19,30 \$ à 22 \$

Comme cela a fait un an en octobre que Mayabassim travaille pour TCA et que ses responsabilités ont considérablement augmentées, le dg propose que son salaire passe de 19,30 \$ à 22 \$ l'heure

Résolution 2020-10-28-5

Il est proposé par Daniel Racine, appuyé par Réjean Cliche, que le CA entérine la suggestion du dg portant le salaire horaire de Mayabassim à 22 \$ l'heure. Adopté à l'unanimité.

8. Politique pour contrer le harcèlement

Pour rappel, le dg dépose la Politique pour contrer le harcèlement adopté en décembre 2018 par le CA. Denise Laprise propose que les administrateurs prennent un peu de temps pour analyser si nous respectons notre politique dans le traitement de la plainte déposée par Madame Patricia Boulet. Les administrateurs disent en avoir déjà pris connaissance individuellement et considèrent l'exercice inutile, puisque Madame Boulet a déjà enregistré sa plainte à la CNESST.

9. Trésorerie

9.1 Programme bonifié d'aide d'urgence au transport collectif des personnes

Le dg explique aux administrateurs que le Programme d'aide d'urgence en raison de la pandémie a été bonifié d'importantes façons. Ainsi :

- *Le Programme passe de 400 millions à 1,15 milliard de \$*
- *Le programme est prolongé jusqu'au 31 décembre 2022*

- *Le MTQ s'engage à maintenir ses subventions au même niveau que celles octroyées en 2020*
- *Le MTQ s'engage à compenser à 100 % les pertes des revenus des usagers dues à la COVID pour les trois prochaines années et s'il y a des surplus après trois ans les organismes auront l'obligation de retourner ceux-ci au MTQ.*

9.2 Volet collectif

États des résultats comparatifs d'août et conciliation bancaire septembre 2020.
Statistiques des transports, cumulatif du 01-01 au 30-09

9.3 Volet adapté

États des résultats comparatifs d'août et conciliation bancaire septembre 2020.
Statistiques des transports, cumulatif du 01-01 au 30-09

Résolution 2020-10-28-6

Après étude des documents déposés et des réponses du dg aux administrateurs, il est proposé par Sylvie Boulet, appuyé par Réjean Cliche, que le CA accepte les États des résultats comparatifs d'août, tant pour le collectif que pour l'adapté. Adopté à l'unanimité.

9.4 Budget global 2020 révisé (COVID)

Considérant les modifications apportées au Plan d'urgence du MTQ, le budget révisé n'a plus sa raison d'être...

10. Comité pour étudier un rapprochement avec Transbéliment

Le dg dépose un document suggérant la formation d'un Comité de travail pour étudier la faisabilité d'un rapprochement avec Transbéliment.

Résolution 2020-10-28-7

Après étude du document déposé et des réponses du dg aux administrateurs, il est proposé par France Marois, appuyé par Daniel Racine, que le dg continue la démarche proposée. Adopté à l'unanimité.

11. Dépliant TCA

Il y a quelques années, TCA avait produit trois dépliants corporatifs, chacun portant sur un circuit : Nord-Sud, Est-Ouest et Urbain. Cependant, ces dépliants ne sont plus à jour, puisque les circuits Est-Ouest et Urbain n'existent plus. De plus, pour le circuit Nord-Sud, de nouvelles offres de service se sont ajoutées. Également, ces dépliants n'abordaient pas le volet du Transport Adapté.

Le dg dépose donc un projet de nouveau dépliant corporatif reflétant la nouvelle réalité de TCA, incluant les volets Collectif et Adapté. Le nouveau dépliant est très bien reçu par les administrateurs. Un administrateur suggère de modifier la photo de couverture du dépliant, puisque celle-ci fait référence au transport Adapté, volet qui représente moins de 10 % des transports effectués par TCA annuellement.

12. Publicité pour les municipalités du Sud de la MRC

Pour information, le dg dépose une publicité à paraître dans les journaux municipaux des huit municipalités du Sud de la MRC, sur leur page Facebook ainsi que sur leur site web. Cette publicité fait la promotion d'un 2^e transport vers Montmagny à compter de 11 h 30 les mardis et jeudis.

13. Plan d'Urgence

Le dg dépose un plan d'urgence qu'il a développé en collaboration avec Autobus Lapointe, le transporteur sous contrat avec TCA. Comme Autobus Lapointe ne possédait pas de plan d'urgence, cette initiative a été très bien reçue par la direction d'Autobus Lapointe.

Un administrateur suggère de ne pas mettre le nom d'une personne dans les numéros de téléphone pour les appels d'urgence, mais bien le poste occupé. Par exemple, mettre Direction générale au lieu de Donald Veilleux.

Au fil des discussions avec Autobus Lapointe, il a été convenu que l'absence d'un réseau sur une partie importante du territoire posait un réel problème pour appeler de l'aide en cas de situation d'urgence. Il a donc été suggéré de faire l'acquisition d'un « booster » (700 \$ + taxes) pouvant régler ce problème, payé moitié-moitié par les deux organisations

Résolution 2020-10-28-8

Il est proposé par Sylvie Boulet, appuyée par Réjean Cliche, que TCA contribue à la hauteur de 50 % à l'achat d'un « booster » à être installé sur l'autobus du circuit Nord-Sud, un investissement de 350 \$ + taxes. Adopté à l'unanimité.

14. Projet : refonte du site web

14.1 Demande de subvention au MTQ

Le dg dépose un projet de refonte du site web de TCA qui en a bien besoin. Il dépose l'arborescence de ce que pourrait être le prochain site. Réjean Cliche propose d'ajouter une « zone sécurisée » à cet arborescence. Selon un premier estimé, le dg évalue à environ 25 000 \$ le coût de cette refonte. Il propose de demander une subvention de 50 % au MTQ et que TCA absorbe l'autre 50 %.

Résolution 2020-10-28-9

Il est proposé par Réjean Cliche, appuyé par Sylvie Boulet, que le dg aille de l'avant avec la demande de subvention au MTQ. Adopté à l'unanimité.

15. Varia

15.1 Dépôt de 51 500 \$

Le dg informe les administrateurs que le MTQ a fait un dépôt de 51 500 \$ à la MRC pour TCA

15.2 Budget 2021

Comme le MTQ a confirmé que les budgets 2021 seront maintenus au niveau de 2020, le Dg présentera le budget 2021 au prochain CA

Note importante : lors de la rencontre par visioconférence le 27 octobre (veille de notre CA), l'UTACQ a induit en erreur la cinquantaine d'organismes qui participaient à cette rencontre. Pour les budgets 2021 et 2022, nous devons présenter un budget réaliste tenant compte du contexte, en ajoutant cependant un nouveau revenu, soit la contribution du Programme d'aide d'urgence en Transport collectif (PAUTC)

15.3 Pacte rural

Le dg informe les administrateurs que tous les documents officiels ont été signés pour le Pacte rural 2020

16. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre du CA aura lieu le mardi 24 novembre ou 1er décembre 2020. Le dg enverra un « Doodle » pour confirmer le tout.

17. Levée de la réunion

Résolution 2020-10-28-10

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Daniel Racine, appuyé par Réjean Cliche, que la séance soit levée à 18 h 51. Adopté à l'unanimité.

Donald Gilbert, président

Daniel Racine, vice-président